



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Oise

Institut des Métiers de l'Artisanat



Le métier

«Entre créativité et beauté»

Le coiffeur accueille ses clients avec le sourire, le but étant de leur donner envie de revenir. Il établit un diagnostic de leur cuir chevelu et de leurs cheveux afin de choisir une coupe et des soins appropriés. Il prend le temps de discuter avec eux pour cerner leurs envies et leur donner des conseils personnalisés en fonction de leur style. Le coiffeur met en oeuvre les diverses techniques qu'il connaît pour obtenir le résultat escompté. Il se voit parfois confier des missions délicates : confection de chignons, pose de postiches...

L'environnement de travail

« Différents lieux d'exercice » Le coiffeur peut exercer son activité dans des contextes très divers : salons de coiffure de type familial ou franchisés, entreprises de soins capillaires, centres de remise en forme, studios de cinéma ou défilés de mode. Il peut aussi se déplacer au domicile des particuliers. Dans un salon, le coiffeur travaille avec son patron et bénéficie très souvent de l'aide d'un apprenti. Selon la taille de la structure et le nombre d'employés, certaines tâches peuvent être déléguées à des spécialistes (coloristes-permanentistes, stylistes-visagistes). Les horaires de travail sont irréguliers, avec des périodes de pointe le week-end et les veilles de fête.

Les qualités requises

« À l'écoute et la fibre commerciale » Le coiffeur met ses compétences au service de ses clients. Il les écoute, les conseille et leur propose des prestations adaptées à la nature de leurs cheveux et à leur personnalité. Outre sa maîtrise des techniques, il mise sur son sens de l'esthétique et sur sa dextérité pour réaliser de belles coupes et mettre en valeur les visages. Métier d'art et de mode, la coiffure exige un goût sûr, mais aussi un sens commercial affirmé et d'excellentes qualités relationnelles. Aimable et disponible, le coiffeur instaure avec son client une relation de confiance, propre à le fidéliser. Il est capable de rester de longues heures debout et de résister à une fatigue aussi bien physique que nerveuse.

L'évolution professionnelle

« Se spécialiser et élargir sa palette » Le coiffeur désirent se spécialiser peut préparer une des deux mentions complémentaires (MC) au CAP coiffure (coloriste-permanentiste ou styliste-visagiste), voire le CAP perruquier-posticheur. Ce dernier diplôme lui permettra d'exercer dans les milieux très convoités du cinéma et du théâtre. Attention, les places sont rares. Le titulaire du CAP coiffure peut aussi diversifier son activité en suivant une formation en esthétique. Un coiffeur-esthéticien est habilité à dispenser des soins du visage et du corps, à faire des manucures et à vendre des produits de beauté. Une double compétence fort appréciée.

Formations dispensées

COIFFURE

CAP Coiffure (niveau V)

Mention Complémentaire

Coloriste Permanentiste (niveau V)

Styliste Visagiste (niveau V)

BP Coiffure (niveau IV)

BM Coiffure (niveau III)

Les partenaires de votre avenir :



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Oise

Institut des Métiers de l'Artisanat



SITE BEAUVAIS

11, rue Léonard de Vinci
P.A.E. du Tilloy - BP 10691
60006 Beauvais cedex
Tél. : 03 44 02 21 16



SITE COMPIEGNE

3, rue Joseph Cugnot
ZAC de Mercières
60471 Compiègne cedex
Tél. : 03 44 23 47 77

> 1 diplôme
> 1 métier
> 1 salaire